RCS : LYON
Code greffe : 6901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LYON atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1988 B 01298
Numéro SIREN : 339 151 631
Nom ou dénomination : SOFT CONCEPT

Ce dépôt a été enregistré le 11/09/2020 sous le numéro de dépôt B2020/029218

Date : 11/09/2020

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n° de dépôt : **B2020/029218**
n° de gestion : **1988B01298**
n° SIREN : **339 151 631 RCS Lyon**

Le greffier du Tribunal de Commerce de Lyon certifie avoir procédé le 11/09/2020 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de :

SOFT CONCEPT
71 Cours Albert Thomas IMMEUBLE 6EME AVENUE 69447 LYON

date de clôture : 31/12/2019

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les évènements RCS suivants :
Dépôt des comptes annuels



BILAN - ACTIF

Désignation de l'entreprise : SAS SOFT CONCEPT — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise 71, Cours Albert Thomas 69003 LYON — Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 3 3 9 1 5 1 6 3 1 0 0 0 4 3 — Néant ☐ *

Certifié Sincère et Conforme

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

				Brut 1		Amortissements, provisions 2	Exercice N clos le, 31122019 Net 3	N-1 31122018 Net 4
		Capital souscrit non appelé (I)	AA					
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC			
		Frais de développement *	CX		CQ			
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	46 279	AG	42 931	3 349	1 618
		Fonds commercial (1)	AH		AI			
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK			
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO			
		Constructions	AP		AQ			
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS			
		Autres immobilisations corporelles	AT	865 013	AU	786 945	78 068	103 711
		Immobilisations en cours	AV		AW			
		Avances et acomptes	AX		AY			
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT			
		Autres participations	CU	32 900	CV	305	32 595	32 595
		Créances rattachées à des participations	BB		BC			
		Autres titres immobilisés	BD		BE			
		Prêts	BF		BG			
		Autres immobilisations financières*	BH	9 060	BI		9 060	9 060
		TOTAL (II)	BJ	953 252	BK	830 181	123 072	146 984
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM			
		En cours de production de biens	BN		BO			
		En cours de production de services	BP		BQ			
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS			
		Marchandises	BT		BU			
		Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW			
	CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	469 997	BY	9 372	460 625	374 165
		Autres créances (3)	BZ	90 191	CA		90 191	17 882
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC			
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	255 854	CE		255 854	255 854
		Disponibilités	CF	1 548 749	CG		1 548 749	1 618 546
Comptes de régularisation		Charges constatées d'avance (3)*	CH	11 324	CI		11 324	11 039
		TOTAL (III)	CJ	2 376 114	CK	9 372	2 366 742	2 277 485
		Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
		Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
		Ecarts de conversion actif* (VI)	CN					
		TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	3 329 367	1A	839 552	2 489 814	2 424 469

Renvois : (1) Dont droit au bail — (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP — (3) Part à plus d'un an : CR 12 399

Clause de réserve de propriété :* Immobilisations : — Stocks : — Créances :

* Des rubriques comportant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(2) **BILAN - PASSIF avant répartition**

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des Impôts)

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : SAS SOFT CONCEPT — Néant ☐ *

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 41 024)	DA	41 024	41 024
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	244	244
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	4 102	4 102
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	1 404 277	1 162 547
	Report à nouveau	DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	462 673	639 150
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	1 912 320	1 847 067
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV		0
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	53 526	39 275
	Dettes fiscales et sociales	DY	187 032	170 509
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		8 887
	Autres dettes	EA		20 559
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	336 936	338 172
	TOTAL (IV)	EC	577 494	577 402
	Ecarts de conversion passif * **(V)**	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	2 489 814	2 424 469

RENVOIS

(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
(2)	Dont — Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
	Dont — Ecart de réévaluation libre	1D		
	Dont — Réserve de réévaluation (1976)	1E		
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	577 494	577 402
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegid Group

Désignation de l'entreprise : SAS SOFT CONCEPT — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N						Exercice (N-1)
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	4 574	FB		FC	4 574		
	Production vendue biens*	FD	276 085	FE	7 182	FF	283 267		395 659
	Production vendue services*	FG	1 538 312	FH	27 418	FI	1 565 730		1 643 848
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	1 818 971	FK	34 600	FL	1 853 571		2 039 506
	Production stockée*					FM			
	Production immobilisée*					FN			
	Subventions d'exploitation					FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP			
	Autres produits (1) (11)					FQ			5
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	1 853 571		2 039 511
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	3 497		
	Variation de stock (marchandises)*					FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	480 231		482 681
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	10 804		15 180
	Salaires et traitements*					FY	494 951		431 554
	Charges sociales (10)					FZ	184 924		165 134
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux amortissements*					GA	33 758		43 179
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux provisions					GB			
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC			
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD			
	Autres charges (12)					GE	1 935		241
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	1 210 100		1 137 970
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	643 471		901 541
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL			
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM			
	Différences positives de change					GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO			
	Total des produits financiers (V)					GP			
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR			
	Différences négatives de change					GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT			
	Total des charges financières (VI)					GU			
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV			
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	643 471		901 541

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

4 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

Désignation de l'entreprise : SAS SOFT CONCEPT — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	68	3 960
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	68	3 960
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	0	5 000
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	0	5 000
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	67	(1 040)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	**(IX)**	HJ		
Impôts sur les bénéfices *	**(X)**	HK	180 866	261 352
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	1 853 639	2 043 472
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	1 390 966	1 404 322
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	462 673	639 150

RENVOIS

(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme					HO		
(2)	Dont produits de locations immobilières					HY		
	Dont produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)					1G		
(3)	Dont - Crédit bail mobilier *					HP		
	Dont - Crédit bail immobilier					HQ		
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)					1H		
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées					1J		
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées					1K		
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)					HX		
(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)					RC		
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)					RD		
(9)	Dont transferts de charges					A1		
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)	A5				A2		
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)					A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)					A4		
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6		obligatoires	A9			
	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A8		dont cotisations Madelin	A7			

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)

	Exercice N	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
Ecart de règlement fournisseur client		67

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :

	Exercice N	
	Charges antérieures	Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegid Group

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 2 489 814.19 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 1 853 571.32 Euros et dégageant un bénéfice de 462 672.58 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Information relative aux traitements comptables induits par l'épidémie de Coronavirus

Conformément aux dispositions de l'article L 833-2 du Plan Comptable Général, les comptes annuels de l'entité au 31/12/2019 ont été arrêtés sans aucun ajustement lié à l'épidémie du Coronavirus.

les éléments suivants reflètent uniquement les conditions qui existaient à la date de clôture, sans tenir compte de l'évolution ultérieure de la situation :
- la valeur comptable des actifs et des passifs
- la dépréciation des créances clients
- la dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles
- la dépréciation des stocks
- les impôts différés actifs
- le chiffre d'affaires
- les « covenants » bancaires

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	43 207		3 073
Installations générales agencements aménagements divers	335 677		1 305
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	522 564		5 468
TOTAL	858 240		6 773
Autres participations	32 900		
Prêts, autres immobilisations financières	9 060		
TOTAL	41 960		
TOTAL GENERAL	943 407		9 846

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			46 279	46 279
Installations générales agencements aménagements divers			336 982	336 982
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			528 031	528 031
TOTAL			865 013	865 013
Autres participations			32 900	32 900
Prêts, autres immobilisations financières			9 060	9 060
TOTAL			41 960	41 960
TOTAL GENERAL			953 252	953 252

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	41 589	1 342		42 931
Installations générales agencements aménagements divers	282 462	10 839	0	293 301
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	472 067	21 577	0	493 644
TOTAL	754 529	32 416	0	786 945
TOTAL GENERAL	796 118	33 758	0	829 876

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	1 342				
Instal.générales agenc.aménag.divers	10 839				
Matériel de bureau informatique mobilier	21 577				
TOTAL	32 416				
TOTAL GENERAL	33 758				

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur titres de participation	305				305
Sur comptes clients	9 372				9 372
TOTAL	9 677				9 677
TOTAL GENERAL	9 677				9 677

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	9 060		9 060
Clients douteux ou litigieux	12 399	0	12 399
Autres créances clients	457 597	457 597	
Impôts sur les bénéfices	70 862	70 862	
Taxe sur la valeur ajoutée	7 507	7 507	
Divers état et autres collectivités publiques	2 235	2 235	
Groupe et associés	328	328	
Débiteurs divers	9 259	9 259	
Charges constatées d'avance	11 324	11 324	
TOTAL	580 571	559 112	21 459

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	53 526	53 526		
Personnel et comptes rattachés	42 223	42 223		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	50 485	50 485		
Taxe sur la valeur ajoutée	85 448	85 448		
Autres impôts taxes et assimilés	8 876	8 876		
Produits constatés d'avance	336 936	336 936		
TOTAL	577 494	577 494		

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	16.0000	2 564			2 564

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Installations techniques	Linéaire	4 à 7 ans
Matériel de transport	Linéaire	5 ans
Matériel de bureau	Dégressif	3 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans
Logiciels	Dégressif	1 an

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.
Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Evaluation des valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement ont été évaluées à leur coût d'acquisition à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur des titres a été estimée selon la méthode FIFO (premier entré, premier sorti).

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	10 635
Total	10 635

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	36 637
Dettes fiscales et sociales	42 288
Total	78 925

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	11 324
Total	11 324
Produits constatés d'avance	**Montant**
Produits d'exploitation	336 936
Total	336 936

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements donnés

Engagements reçus

Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 832-6, 833-6 et 841-6)

Société **A. Renseignements détaillés**	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part du capital détenu en %	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis et non remboursés	Cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Résultat net du dernier exercice	Dividendes encaissés par la société	Observations
				brute	nette						
- Filiales détenues à + de 50%											
- Participations détenues entre 10 et 50 %											
- SARL SOFT CONCEPT AFRICA	62 000		24.30					1 202 586			
- SA LISTEN			10.00								
B. Renseignements globaux											
- Filiales non reprises en A											
- Participations non reprises en A											

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Produits et charges exceptionnels

(PCG Art. 831-2/13)

Le 14/05/2020
DANAVISTA Président

SOFT CONCEPT

SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE
AU CAPITAL DE 41 024 EUROS
SIEGE SOCIAL : LYON (69447)
IMMEUBLE LE 6EME AVENUE
71, COURS ALBERT THOMAS

339 151 631 RCS LYON

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT SOUMISE AUX ASSOCIES LE 31 AOUT 2020

Exercice clos le 31 décembre 2019

QUATRIEME DÉCISION

Les associés décident d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 462 672,58 euros, comme suit :

- aux associés à titre de dividendes 397 420,00 €
- le solde au poste Autres réserves 65 252,58 €

Ainsi, chaque action recevra un dividende de 155 euros.

Pour les personnes physiques, fiscalement domiciliées en France, ce dividende sera soumis aux prélèvements sociaux, ainsi qu'au prélèvement de 12,8 %, prévu par l'article 117 quater I.-1. du C.G.I., sauf exception prévue au dernier alinéa dudit article.

Les dividendes seront mis en distribution à compter du 1er septembre 2020.

Certifié conforme

Le Président

SOFT CONCEPT

SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE
AU CAPITAL DE 41 024 EUROS
SIEGE SOCIAL : LYON (69447)
IMMEUBLE LE 6EME AVENUE
71, COURS ALBERT THOMAS

339 151 631 RCS LYON

AFFECTATION DU RÉSULTAT ADOPTÉE PAR LES ASSOCIES LE 31 AOUT 2020

Exercice clos le 31 décembre 2019

QUATRIEME DÉCISION

Les associés décident d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 462 672,58 euros, comme suit :

- aux associés à titre de dividendes 397 420,00 €
- le solde au poste Autres réserves 65 252,58 €

Ainsi, chaque action recevra un dividende de 155 euros.

Pour les personnes physiques, fiscalement domiciliées en France, ce dividende sera soumis aux prélèvements sociaux, ainsi qu'au prélèvement de 12,8 %, prévu par l'article 117 quater I.-1. du C.G.I., sauf exception prévue au dernier alinéa dudit article.

Les dividendes seront mis en distribution à compter du 1er septembre 2020.

Certifié conforme

Le Président

Blanc & Neveux

Société de Commissaires aux Comptes
inscrite sur la liste nationale
des Commissaires aux Comptes,
rattachée à la CRCC de Chambéry.

SOFT CONCEPT

Société par Actions Simplifiée au capital de 41 024 €

Siège social :
71, Cours Albert Thomas
69003 LYON

R.C.S. : LYON 339 151 631

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2019

Blanc & Neveux

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Aux associés de la Société par Actions Simplifiée SOFT CONCEPT,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision des associés, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Société par Actions Simplifiée SOFT CONCEPT relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par la Présidente le 8 avril 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise liée à la Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues, notamment pour ce qui concerne :

- ✓ l'évaluation des créances clients comptabilisées à la clôture de l'exercice ;
- ✓ la détermination du montant des produits constatés d'avance comptabilisés à la clôture de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion de la Présidente arrêté le 4 août 2020 et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du Code de commerce.

RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la Direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la Direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la Présidente.

Blanc & Neveux

RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Annecy, le 5 août 2020

Le commissaire aux comptes
BLANC & NEVEUX SARL

Marie MERMILLOD DUPOIZAT
Associé - Gérant

ANNEXE

DESCRIPTION DÉTAILLÉE DES RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- ✓ il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- ✓ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- ✓ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- ✓ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- ✓ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

BILAN ACTIF

	ACTIF	Exercice N 31/12/2019 12			Exercice N-1 31/12/2018 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	**Immobilisations incorporelles**						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	46 279	42 931	3 349	1 618	1 731	106.99
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	865 013	786 945	78 068	103 711	25 643-	24.73-
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations	32 900	305	32 595	32 595		
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	9 060		9 060	9 060		
	Total II	953 252	830 181	123 072	146 984	23 912-	16.27-
ACTIF CIRCULANT	**Stocks et en cours**						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	469 997	9 372	460 625	374 165	86 460	23.11
	Autres créances	90 191		90 191	17 882	72 309	404.38
	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement	255 854		255 854	255 854		
	Disponibilités	1 548 749		1 548 749	1 618 546	69 797-	4.31-
	Charges constatées d'avance (3)	11 324		11 324	11 039	285	2.58
	Total III	2 376 114	9 372	2 366 742	2 277 485	89 257	3.92
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	3 329 367	839 552	2 489 814	2 424 469	65 345	2.70

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an 12 399

BLANC & NEVEUX
VISA POUR IDENTIFICATION
Société de Commissaires aux Comptes

BILAN PASSIF

	PASSIF	Exercice N 31/12/2019 12	Exercice N-1 31/12/2018 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 41 024)	41 024	41 024		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	244	244		
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale	4 102	4 102		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	1 404 277	1 162 547	241 730	20.79
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	462 673	639 150	176 477-	27.61-
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	Total I	1 912 320	1 847 067	65 253	3.53
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (1)	**Dettes financières**				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit				
	Concours bancaires courants				
	Groupe et associés		0	0-	100.00-
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	53 526	39 275	14 251	36.29
	Dettes fiscales et sociales	187 032	170 509	16 523	9.69
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8 887	8 887-	100.00-
	Autres dettes		20 559	20 559-	100.00-
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)	336 936	338 172	1 236-	0.37-
	Total IV	577 494	577 402	93	0.02
	Ecarts de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	2 489 814	2 424 469	65 345	2.70
	(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	577 494	577 402		

BLANC & NEVEUX
VISA POUR IDENTIFICATION
Société de Commissaires aux Comptes

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2019 12	% CA	Exercice N-1 31/12/2018 12	% CA	Ecart N / N-1 Euros	%
PRODUITS D'EXPLOITATION						
Ventes de marchandises	4 574	0.25			4 574	
Production vendue	1 833 270	98.90	2 029 339	99.50	196 069-	9.66-
Production stockée						
Autres produits	15 727	0.85	10 168	0.50	5 559	54.67
TOTAL	1 853 571	100.00	2 039 506	100.00	185 935-	9.12-
ACHATS REVENDUS OU CONSOMMES						
Marchandises revendues ou consommées	3 497	0.19			3 497	
Matières premières consommées						
Travaux et équipements sous traités						
TOTAL	3 497	0.19			3 497	
MARGE SUR ACHATS REVENDUS OU CONSOMMES	1 850 074	99.81	2 039 506	100.00	189 432-	9.29-
CHARGES D'EXPLOITATION						
Autres achats non stockées	16 741	0.90	16 143	0.79	599	3.71
Services exterieurs	112 092	6.05	123 211	6.04	11 119-	9.02-
Autres services exterieurs	351 397	18.96	343 327	16.83	8 071	2.35
Impôts, taxes et versements assimilés	10 804	0.58	15 180	0.74	4 376-	28.83-
Salaires et traitements	494 951	26.70	431 554	21.16	63 397	14.69
Charges sociales	184 924	9.98	165 134	8.10	19 790	11.98
Autres charges de gestion courante						
Transferts de charges						
TOTAL	1 170 910	63.17	1 094 549	53.67	76 361	6.98
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	679 164	36.64	944 957	46.33	265 793-	28.13-
Reprises sur amortissements et provisions						
Dotations aux amortissements	33 758-	1.82-	43 179-	2.12-	9 422	21.82
Dotations aux provisions						
Autres charges et produits de gestion courante	1 935-	0.10-	236-	0.01-	1 699-	718.76-
RESULTAT D'EXPLOITATION	643 471	34.72	901 541	44.20	258 070-	28.63-
Quotes parts de résultat sur opérations en commun						
Produits financiers						
Charges financières						
RESULTAT FINANCIER						
RESULTAT COURANT	643 471	34.72	901 541	44.20	258 070-	28.63-
Produits exceptionnels	68		3 960	0.19	3 893-	98.30-
Charges exceptionnelles	0-		5 000-	0.25-	5 000	100.00
RESULTAT EXCEPTIONNEL	67		1 040-	0.05-	1 107	106.49
Participation des salariés						
Impôts sur les bénéfices	180 866-	9.76-	261 352-	12.81-	80 486	30.80
RESULTAT NET COMPTABLE	462 673	24.96	639 150	31.34	176 477-	27.61-

BLANC & NEVEUX
VISA POUR IDENTIFICATION
Société de commissariat aux comptes

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 2 489 814.19 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 1 853 571.32 Euros et dégageant un bénéfice de 462 672.58 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Information concernant la crise de la COVID-19

La crise liée à la Covid-19 et la promulgation de l'état d'urgence sanitaire par la loi n° 2020-290 du 23 mars 2020 constituent un événement postérieur au 31 décembre 2019 qui n'a pas donné lieu à un ajustement des comptes annuels clos au 31 décembre 2019, c'est-à-dire que les actifs et passifs, les charges et produits mentionnés respectivement au bilan et au compte de résultat au 31 décembre 2019 sont comptabilisés et évalués sans tenir compte de cet évènement et de ses conséquences.

Conformément aux dispositions du PCG sur les informations à mentionner dans l'annexe, l'entreprise constate que cette crise sanitaire et économique a un impact significatif sur son activité depuis le 1er janvier 2020.

Eu égard à une situation extrêmement évolutive, il est difficile d'en estimer les impacts financiers. A la date d'arrêté des comptes de l'entreprise le 8 avril 2020, celle-ci n'est pas en mesure de chiffrer, l'impact de la crise sur son patrimoine, sa situation financière et son résultat.
L'entreprise a toutefois mis en ouvre un plan de continuité de l'activité en utilisant notamment le télétravail pour l'ensemble des collaborateurs.

Eu égard à ces mesures et à la situation de l'entreprise à la date de l'arrêté des comptes le 8 avril 2020, l'entreprise estime que la poursuite de son exploitation n'est pas remise en cause.



- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	43 207		3 073
Installations générales agencements aménagements divers	335 677		1 305
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	522 564		5 468
TOTAL	858 240		6 773
Autres participations	32 900		
Prêts, autres immobilisations financières	9 060		
TOTAL	41 960		
TOTAL GENERAL	943 407		9 846

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			46 279	46 279
Installations générales agencements aménagements divers			336 982	336 982
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			528 031	528 031
TOTAL			865 013	865 013
Autres participations			32 900	32 900
Prêts, autres immobilisations financières			9 060	9 060
TOTAL			41 960	41 960
TOTAL GENERAL			953 252	953 252

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	41 589	1 342		42 931
Installations générales agencements aménagements divers	282 462	10 839	0	293 301
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	472 067	21 577	0	493 644
TOTAL	754 529	32 416	0	786 945
TOTAL GENERAL	796 118	33 758	0	829 876

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	1 342				
Instal.générales agenc.aménag.divers	10 839				
Matériel de bureau informatique mobilier	21 577				
TOTAL	32 416				
TOTAL GENERAL	33 758				

VISA POUR IDENTIFICATION

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur titres de participation	305				305
Sur comptes clients	9 372				9 372
TOTAL	9 677				9 677
TOTAL GENERAL	9 677				9 677

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	9 060		9 060
Clients douteux ou litigieux	12 399	0	12 399
Autres créances clients	457 597	457 597	
Impôts sur les bénéfices	70 862	70 862	
Taxe sur la valeur ajoutée	7 507	7 507	
Divers état et autres collectivités publiques	2 235	2 235	
Groupe et associés	328	328	
Débiteurs divers	9 259	9 259	
Charges constatées d'avance	11 324	11 324	
TOTAL	580 571	559 112	21 459

VISA POUR IDENTIFICATION
Société de Commissaires aux Comptes

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	53 526	53 526		
Personnel et comptes rattachés	42 223	42 223		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	50 485	50 485		
Taxe sur la valeur ajoutée	85 448	85 448		
Autres impôts taxes et assimilés	8 876	8 876		
Produits constatés d'avance	336 936	336 936		
TOTAL	577 494	577 494		

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	16.0000	2 564			2 564

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Installations techniques	Linéaire	4 à 7 ans
Matériel de transport	Linéaire	5 ans
Matériel de bureau	Dégressif	3 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans
Logiciels	Dégressif	1 an

PIERRE CONVEUX
VISA POUR IDENTIFICATION
Compagnie de Commissaires aux Comptes

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.
Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Evaluation des valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement ont été évaluées à leur coût d'acquisition à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur des titres a été estimée selon la méthode FIFO (premier entré, premier sorti).

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	10 635
Total	10 635

ANNEXE

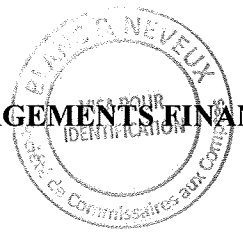
Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	36 637
Dettes fiscales et sociales	42 288
Total	78 925

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	11 324
Total	11 324
Produits constatés d'avance	**Montant**
Produits d'exploitation	336 936
Total	336 936



- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 832-6, 833-6 et 841-6)

Société **A. Renseignements détaillés**	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part du capital détenu en %	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis et non remboursés	Cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Résultat net du dernier exercice	Dividendes encaissés par la société	Observations
				brute	nette						
- Filiales détenues à + de 50%											
- Participations détenues entre 10 et 50 %											
-SARL SOFT CONCEPT AFRICA	62 000		24.30								
-SAS AJILIS	27 300		10.00								
B. Renseignements globaux											
- Filiales non reprises en A											
- Participations non reprises en A											

